

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article5144>



2015-2016

Contre la loi travail : mobilisation Mardi 28 Juin

- SNES académique de Dijon - Départements - Côte-d'Or - Actualités SNES 21 | FSU Côte-d'Or -



Publication date: lundi 27 juin 2016

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés



Les organisations syndicales de Côte-d'Or appellent à une nouvelle journée de grève et de manifestation :

rendez-vous place de la Libération à Dijon à 14h

CGT - FO - FSU - Solidaires - UNEF Le gouvernement pratique le dialogue de sourd ! Le 28 juin, parlons encore plus fort !



Massive, dynamique, combative, revendicative, la manifestation nationale unitaire du 14 juin à Paris et en province est une grande réussite. Elle illustre la détermination sans faille des salarié-e-s, des privé-e-s d'emploi, des jeunes et des retraité-e-s à gagner le retrait du projet de loi Travail et à obtenir de nouveaux droits.

Les organisations dénoncent une nouvelle fois les violences qui ont émaillé les abords de la manifestation. Leur service d'ordre a joué son rôle en assurant le bon déroulement du cortège syndical. Les organisations demandent au gouvernement de garantir les bonnes conditions d'exercice du droit de manifester. Il est de sa responsabilité d'assurer la sécurité et le maintien de l'ordre.

Le Premier ministre assimile les manifestants à ceux qu'il qualifie de casseurs et rejette sa propre responsabilité sur les organisations syndicales en leur imputant le climat social qui se détériore. Il veut interdire les manifestations ! Comme si en muselant la contestation, il réglait le problème ! C'est inadmissible !

Le gouvernement refuse d'entendre !

Il cherche à détourner l'opinion publique du cœur du sujet posé par le projet de loi.

Les organisations quant à elles restent centrées sur : l'inversion de la hiérarchie des normes, les accords de développement et de maintien de l'emploi, les conditions de licenciement, le référendum d'entreprise, la médecine du travail. Autant d'éléments dans le projet de loi qui en l'état sont défavorables aux salarié-es.

Comment peut-il continuer de mépriser ainsi l'expression de millions de salarié-es, de privé-es d'emplois, de jeunes et de retraité-es ?

Comment peut-il refuser le dialogue que demandent les organisations depuis des mois ?

Le Président de la République reste silencieux après le courrier des organisations syndicales du 20 mai. Restera-t-il de marbre devant les milliers de votations que lui remettront les organisations le 28 juin prochain ?

D'ores et déjà des dizaines de milliers de votation pour le retrait du projet de loi sont recueillies. Les organisations appellent les salarié-e-s, les privé-e-s d'emploi, les jeunes, et les retraité-e-s à voter massivement.

Depuis trois mois se multiplient les pétitions, manifestations, grèves, occupations de lieu de travail... le rejet du projet de loi est bien réel et il demeure profondément ancré y compris dans l'opinion publique.

**Les organisations syndicales de Côte-d'Or appellent les salarié-e-s, les privé-e-s d'emploi, les jeunes, et les retraité-e-s à se mobiliser, y compris par la grève, et à participer massivement :
à la manifestation le 28 juin à 14h place de la Libération à Dijon.**

Les votations citoyennes seront remises en préfecture à l'issue de la manifestation.

<https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

28-06-16 Tract interpro contre la loi travail

